

ANNEXE 17 – MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LES ÉQUIPES D'ÉPANDAGE DE LISIER DES PORCS CONTAMINÉS PAR LE VIRUS DE LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP) OU LE DELTA CORONAVIRUS PORCIN (DCVP)

Il est fortement recommandé de transporter le lisier des sites connus comme contaminés à la DEP et au deltacoronavirus porcin (DCVP) en dernier sur votre planification saisonnière.	
--	--

Généralités

- Les lisiers peuvent représenter un risque de transmission d'agents pathogènes et chacune des étapes de manipulation (la collecte, l'entreposage, le transport et l'épandage) représente un risque de diffusion.
- Les agents pathogènes présents dans le lisier peuvent se disperser dans l'air, par les humains, le matériel et les véhicules.
- Les équipes préposées à l'épandage du lisier doivent suivre les règlements municipaux et provinciaux qui encadrent l'épandage du fumier.

Communication avec l'éleveur avant de se rendre au site d'élevage

- Informer l'éleveur du moment où l'équipe se rendra au site d'élevage et s'enquérir des mesures de biosécurité à respecter. Transmettre l'information recueillie à l'ensemble de l'équipe chargée de l'épandage.
- Rendre accessible à l'éleveur le registre des sites visités par l'équipe faisant l'épandage du lisier.
- Planifier une voie d'accès sur le site d'élevage, différente de celle qui sert à la circulation normale afin de minimiser les contaminations croisées.
- S'informer de l'itinéraire à emprunter entre le site d'élevage et les champs.
 - S'informer où se situe la ligne de démarcation à ne pas franchir par l'équipe de transport de lisier. Cette ligne permet de séparer la zone réservée au personnel du site d'élevage de la zone réservée à l'équipe de transport de lisier.
- Prendre connaissance des procédures à suivre lors de déversement de lisier ou de brèches dans le protocole de biosécurité.
- S'informer de la gestion du nettoyage après le pompage et le transport du lisier.

Communication lors du pompage de lisier

- L'équipe de transport de lisier ne doit pas entrer dans les bâtiments, le bureau ou traverser la ligne de démarcation et ne jamais être en contact direct avec les animaux.
- Éviter tout contact direct entre l'équipe de transport de lisier et le personnel du site d'élevage ainsi qu'entre le personnel du site d'élevage et l'équipement de pompage ou d'épandage.
- Utiliser des survêtements, des bottes et des gants propres sur chaque site visité.
- Suivre les indications suivantes lorsque l'équipe de transport de lisier doit traverser la ligne de démarcation pour se rendre dans la zone réservée au personnel du site d'élevage :
 - a) Avoir reçu l'autorisation du personnel pour circuler sur le site d'élevage.
 - b) Utiliser un équipement de protection (bottes, survêtement et gants propres).

- c) Jeter ou entreposer convenablement tout équipement de protection contaminé dans un sac de plastique avant de traverser à nouveau la ligne de démarcation.
- d) Nettoyer et désinfecter l'équipement de protection contaminé avant de l'utiliser sur un autre site.

Épandage du lisier

- Transporter le lisier dans un contenant étanche, vérifier que la trappe est bien fermée sur le réservoir lors de vos déplacements et éviter d'emplir à l'excès le réservoir pour prévenir tout débordement. Nettoyer le plus rapidement possible tout écoulement de lisier sur le chemin d'accès au site d'élevage.
- Débuter l'épandage du lisier par les terres les plus éloignées du site d'élevage.
- Faire les sites d'élevage positifs par rapport à la DEP ou au DCVP à la fin de la séquence pour un ensemble de sites qui appartiennent à la même entité.
- Épandre le lisier, dans la mesure du possible, sur la même propriété que celle du site d'élevage où le lisier a été pompé pour diminuer le nombre de transport hors de la propriété. Respecter les taux d'épandage pour prévenir un débordement de lisier du sillon et un écoulement dans les tourbières.
- Épandre le lisier de manière intercalaire après la levée de la culture pour bénéficier des températures plus élevées et diminuer la durée de vie du virus.
- Épandre le lisier dans les champs de façon à enfouir celui-ci le plus rapidement et le plus uniformément possible dans la terre. Éviter en tout temps la formation de bruines (gouttelettes) lors de l'épandage du lisier et favoriser l'incorporation directe dans le sol.

Communication après le pompage de lisier

- Informer l'éleveur lorsque le pompage est terminé ainsi que tout problème, brèche de biosécurité ou déversement de lisier rencontré en cours de route.
- Nettoyer, laver, désinfecter et sécher l'équipement sur le site d'élevage à bonne distance de la zone réservée au personnel du site avant de se rendre sur un autre site lorsque cela est possible.
- Éviter de propager la maladie en changeant de survêtements et de bottes entre chaque site de d'élevage.
- Laver et désinfecter la cabine du camion, les tracteurs, l'équipement contaminé et les bottes entre les sites d'élevage. Laisser tout matériel non réutilisable (ex. : bottes et gants jetables, sacs, etc.) au site d'élevage avant de quitter.
- Après l'épandage du lisier d'une ferme porcine contaminée par le SVA, épandre le lisier d'au moins une autre ferme d'une autre espèce animale (p.ex. : bovin laitier, bovin de boucherie) avant de retourner sur une ferme porcine.

Il est fortement recommandé de transporter le lisier des sites connus comme étant contaminés par la DEP et le DCVP en dernier lors de la planification saisonnière.